



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2025-030

Séance du 27 juin 2025

Présidente : Anne DAGUET-GAGEY

Vice-Présidente : Isabelle CABY

Renouvellement du DU Soins Infirmiers en Psychiatrie et Santé Mentale

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres représentés : 7

Nombre de vote pour : 21

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Mme la Présidente soumet au vote le renouvellement du DU Soins Infirmiers en Psychiatrie et Santé Mentale (SIPSM), qui est adopté à l'unanimité.

Fait à Arras, le 27 juin 2025

La Présidente

Anne DAGUET-GAGEY



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Diplôme universitaire

Dénomination

Diplôme Universitaire « Soins Infirmiers en Psychiatrie et Santé Mentale » (DU SIPSM)

Renouvellement

Création

I - Présentation

Niveau de validation : niveau 6 (Bac+4)

1 – Responsable : Monsieur Jérôme LONGUEPEE

- téléphone : 06.52.89.59.23
- e-mail : jerome.longuepee@univ-artois.fr

Composante ou service de rattachement : UFR EGASS et FCU Artois

Localisation des enseignements :

- Université d'Artois – sites d'Arras et Béthune
- Campus des Métiers « Val-de-Lys – Artois » de Saint-Venant

2 - Porteurs du projet :

Université d'Artois, représentée par :

- Jérôme LONGUEPEE, Directeur de la FCU Artois,

Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) « Val de Lys – Artois », représenté par

- Laurence CASTEL, Directrice du Campus des métiers de la santé « Val de Lys-Artois »

I - L'offre de formation

1 - Objectifs de la formation

La complexité des situations rencontrées sur les terrains, croisée entre la maladie mentale, souffrance sociale, addictions, handicap..., exige des acquis cliniques et spécifiques pour une prise en charge de qualité du patient et des usagers dans les différents lieux de soins et de vie sur nos territoires et notamment au sein des organisations.

L'exercice de la profession d'infirmier dans les divers services de psychiatrie nécessite une connaissance approfondie de l'organisation des soins en psychiatrie, notamment l'interdisciplinarité et le travail en réseau.

Un approfondissement des connaissances et des compétences dans le champ de la psychiatrie et la santé mentale est indispensable.

Ce Diplôme Universitaire répond à un réel besoin.

Il permet de compléter la formation des professionnels de santé avec la finalité d'améliorer la qualité de la prise en charge des usagers et de favoriser la sécurité des soins.

Il vient compléter à un niveau universitaire les connaissances des professionnels de santé.

Enfin, ce Diplôme Universitaire constitue une étape vers le Master Management sectoriel, Parcours Cadre de santé, pour des infirmiers qui souhaiteraient prendre davantage de responsabilités au niveau de l'encadrement.

Les objectifs de formation peuvent se décliner ainsi :

- Approfondir ses connaissances en santé mentale : les représentations de la Santé Mentale, les images, le langage, etc...
- Développer le raisonnement clinique en santé mentale : réflexivité, analyse de situations,
- Investir la pluridisciplinarité et le travail en réseau : comprendre et articuler la prise en charge dans le champ sanitaire, médico-social, éducatif en prenant en particulier en compte les dimensions éthique, juridique et institutionnelle,
- Appréhender la dimension interdisciplinaire de la prise en charge du patient en psychiatrie,
- Acquérir les éléments théoriques nécessaires à l'exercice de la profession,
- S'approprier des outils en soins infirmiers en psychiatrie : approche complexe, consultation infirmière, etc.

2 - Publics concernés

Le DU concerne les nouveaux professionnels exerçant en psychiatrie, en contact avec des populations avec des besoins spécifiques ou sujettes à des questions liées à la santé mentale et qui veulent compléter leur formation initiale, mais également les infirmiers expérimentés qui souhaitent approfondir les fondements de leurs pratiques :

- Infirmiers exerçant dans une autre discipline médicale et intégrant le champ de la psychiatrie,
- Infirmiers dont l'exercice est récent en psychiatrie,

- Infirmiers travaillant en psychiatrie souhaitant approfondir leurs connaissances,
- Cadres de Santé.

3 - Pré-requis

Être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 3.

Admission possible par Validation des Acquis Professionnels et Personnels.

4 - Condition d'admission

Les admissions se font après examen du dossier de candidature par la commission scientifique et pédagogique, conformément à la convention de partenariat entre l'Université d'Artois et l'EPSM (cf. annexe jointe).

5 – Calendrier de la formation

Le DU se déroulera d'octobre à juin, réparti sur 6 semaines à raison d'une semaine tous les mois environ, hors vacances scolaires. Cours du lundi au vendredi.

6 - Effectifs

10 personnes minimum

20 personnes maximum

7 - Régime d'inscription

Formation continue

8 - Financement

La formation est financée par les frais de formation.

Ils s'élèvent à 2 145€ (13€/h – tarifs votés en Conseil d'Administration de l'Université).

Ils peuvent être pris en charge sur les fonds de la formation professionnelle continue ou payés à titre individuel.

II - Parcours de formation

2.1 Organisation des études

La formation compte 165 heures de cours, réparties en 6 Unités d'Enseignement (UE).
Chaque unité se compose d'apports théoriques, d'analyses d'expériences cliniques et de simulations en santé mentale.

2.2 Durée et contenu

Unité d'Enseignement	Elément Constitutif	Volume Horaire
UE 1 Politique de santé mentale et offre de soins en psychiatrie <i>Sciences humaines</i> 20 heures	La santé mentale aujourd'hui	
	Retour sur l'histoire	3h
	Pathologies mentales et changements sociaux	
	Prise en charge de la folie : enfermement et désenfermement	
	Pathologie et situations inédites en santé mentale	
	Mental pathologique et social problématique	
	Gouvernance	
	Gestion et coordination	4h
	Organisation et politique managériale	
	Les représentations sociales et médicales de la maladie mentale	
	L'organisation des soins en psychiatrie et santé mentale : - De la Loi HPST à la Loi Santé - Evolution législative et réglementaire	3h
	L'aspect médical	
	Concepts de santé mentale, handicap psychique, psychiatrie	4h
	Vulnérabilité bio-psycho-sociale	
	Evolution de la pharmacologie et les traitements psychothérapeutiques	
	La rééducation sociale ou rééducation thérapeutique : des limites de la réhabilitation vers les équipes de secteur Empowerment	2h
	Les représentations sociales du handicap psychique	
Vulnérabilité, pauvreté, marginalité	4h	
Les addictions		
Les souffrances psychiques		
Maladies chroniques, intégration ou exclusion dans le fonctionnement		
UE 2 Organisation des soins et territoire	Les filières de soins	
	Le parcours de soins du patient : la prise en charge pluridisciplinaire	3h
	Travail en réseau	3h
	Place de la psychiatrie dans les différentes structures de soins	4h
	Les structures d'accueil (<i>services SSR, EHPAD, CAMSP, IME, ...</i>)	

21 heures	<i>Les réseaux médico-sociaux</i>	
	La relation d'aide	
	Les relations psycho-thérapeutiques	7h
	Les éléments facilitateurs de la relation	
	Communication non verbale	
	Communication et gestion de crise	
	Gestion de l'équipe	4h
Régulation et conflits		
UE 3 Les dimensions éthique, législative, déontologique dans les pratiques soignantes en psychiatrie 24 heures	Droit et liberté de l'individu	
	Les textes réglementaires : de la théorie à la pratique (loi de mars 2002)	7h
	L'aspect usager : Représentants des usagers	2 h
	Déontologie, responsabilité, juridiction	
	Les modes de soins	3h
	Ethique : approche éthique du soin Déontologie et bonnes pratiques	
	Le soignant, acteur dans l'organisation hospitalière : pouvoir, conflit, régulation	4h
	Métier, qualification, compétences	4h
Protection et risques : la bientraitance	4h	
UE 4 Connaissance des publics : Psychopathologie de l'adulte et de l'enfant et les approches pluridisciplinaires des prises en charge 34 heures	Les approches techniques : Les troubles psychiatriques prévalents	
	Les pathologies prévalentes chez l'adulte : Les troubles anxieux, Psychoses, Dépression, les facteurs de risques suicidaires, Les troubles de la personnalité Les traitements	7h
	Les conduites addictives	4h
	Chez l'enfant : les TED, les psychoses infantiles	7h
	Les troubles anxieux	
	Dépression chez l'enfant et l'adolescent	
	Le suicide chez l'enfant et l'adolescent Les troubles de l'attachement	
	Les approches cliniques : les différents courants de la pensée en psychiatrie dans les prises en charge	
	De la psychiatrie à la santé mentale	4h
	Les prises en charge des populations	4h
	Les courants de pensée, les approches cliniques	
	Particularités des populations spécifiques : précarité, addictions, justice et psychiatrie	
	L'Education Thérapeutique du Patient	4h
Les différentes approches thérapeutiques en pédopsychiatrie	4h	
UE 5	Le projet de soins IDE en psychiatrie	
	Le raisonnement clinique	6h
	Pratique réflexive	
	Les plans de soins types	

Les méthodes et outils : posture et intervention en santé mentale	Chemins cliniques	
	Qualité des soins et gestion des risques : le patient traceur	4h
	Les techniques de médiation/le savoir agir	
	L'approche socio-thérapeutique	7h
	Les activités thérapeutiques (équithérapie...)	
	Toucher corporel	
	La consultation IDE	
	CS IDE	4h
	Les prises en charge spécifiques	
	Thérapies familiales, sophrologie	6h
	La psychiatrie d'urgence, le soignant face à une situation d'agressivité, de violence	
	La simulation en santé mentale	
	Expérience en santé mentale et gestion des risques	7h
UE 6	Mémoire	24h
Initiation à la recherche Bilan réflexif	Statistiques, traitements de données et TICE	4h
	Méthodologie et préparation de la soutenance	4h
34 heures		
32 heures		

III- Modalités de contrôle des connaissances et de délivrance du diplôme

Pour obtenir le DU, il faut avoir satisfait aux obligations de contrôle des connaissances suivantes :

- Pour les Unités d'Enseignement (UE) 1 à 5, une évaluation par UE, notée sur 20.
*Pour les UE 1 à 4, l'évaluation consiste en un contrôle terminal des connaissances.
Pour l'UE 5, l'évaluation consiste en une analyse de situation (élaboration d'un projet de soins à partir d'une situation simulée).*
- Pour l'UE 6, deux évaluations, notées chacune sur 20.
Les évaluations consistent en un mémoire suivi d'une soutenance et un bilan réflexif suivi d'une soutenance également.

Une moyenne des notes obtenues aux UE 1 à 5 est calculée ; Elle donne la première note au diplôme.

Une moyenne des notes obtenues à l'UE 6 est calculée ; Elle donne la deuxième note au diplôme.

Le DU est acquis lorsque chaque note au diplôme est supérieure ou égale à 10/20. La moyenne des deux notes donne la moyenne générale.

Dans le cas contraire, le stagiaire est ajourné.

Une session de rattrapage lui est proposée.

Les intervenants fournissent les notes à la FCU Artois afin d'établir la notation globale nécessaire à l'obtention du diplôme.

Le jury d'examen statue sur les résultats. Sa composition et présidence est fixée par arrêté du Président de l'Université sur proposition de la commission pédagogique et scientifique du diplôme (composition définie dans la convention de partenariat).

La validation du DU pourra donner lieu à une dispense d'enseignements en Master 1 Management sectoriel, sous réserve de la décision de la commission pédagogique du Master.

IV- Encadrement pédagogique

L'équipe pédagogique du DU est composée d'enseignants de l'Université d'Artois ainsi que de vacataires proposés par l'EPSM.

Pour les enseignants de l'Université, le DU s'appuie prioritairement sur l'équipe pédagogique du Master « Management sectoriel, Parcours Cadre de direction des établissements du secteur social et médico-social », mais pourra également s'appuyer plus largement sur l'équipe pédagogique de la faculté d'Economie, Gestion, Administration et Sciences Sociales ainsi que plus largement sur celle de l'Université d'Artois.

Composition de l'équipe pédagogique :

Sous réserve

Jérôme LONGUEPEE, MCF, Université d'Artois

Naïma MOKHTARI, MCF, Université d'Artois

François PERU, Doctorant, Université d'Artois
Docteur PEQUIGNOT, Docteur en psychiatrie
Docteur TRIMBUR, Docteur en psychiatrie
Docteur CATOIRE, Docteur en psychiatrie
Docteur BOUCHARD, Docteur en psychiatrie
Emilie COQUELLE, psychologue
Sandrine PETTEX SORGUE, psychomotricienne
Mehdi BELHADJI, Infirmier
Mélanie KERMY, Cadre supérieure de santé
Nicolas THOMAS, Cadre de santé
Caroline COSTENOBLE, Cadre de santé
Thomas LORIDAN, Directeur des soins
Guénaël BAVAY, Cadre de santé
Frédéric EDOUART, Cadre de santé
Olivier DELVALLE, Cadre de santé
Patricia KERGOAT, Cadre de santé
Richard FLAHAUT, Cadre supérieur de santé

V. Articulation formation-recherche

Le DU est adossé au laboratoire **Lille Economie Management (LEM) (UMR CNRS 9221)** (Arras, UFR EGASS)

ED en Sciences Humaines et Sociales (ED N°586) – SHS